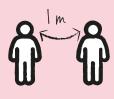


PROTOCOLE D'ACCUEIL DU PUBLIC Mesures sécurité COVID-19

Afin de garantir la sécurité de tous et de vous accueillir dans des conditions de sécurité sanitaire optimum, nous respectons les directives gouvernementales quant à l'organisation des spectacles.



Le port du masque est obligatoire dans tous les établissements de Scènes et Cinés, y compris durant les spectacles et les séances de cinéma.



Conformément aux consignes de distanciation physique, il sera possible pour les groupes de s'asseoir ensemble dans les salles (dans la limite de 10 personnes). Néanmoins, un siège sera laissé libre à droite et à gauche de chaque groupe.



Les services de bars et restauration sont suspendus temporairement.



Les salles de spectacles seront accessibles au public 1h avant le début du spectacle afin d'éviter de stationner dans le hall d'entrée.

Merci d'arriver en avance sur l'heure de spectacle indiquée afin d'éviter les groupes à l'entrée des salles.

Au plaisir de vous retrouver dans les salles de spectacles pour partager de beaux moments d'émotions ensemble.

Les équipes de Scènes et Cinés.

